



ASSOCIATION TOURNEFOU

APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENCE CRÉATION SCULPTURE TERRE / BOIS

Rémunérée

15 avril / 15 juin 2020

**CENTRE RENOIR ESSOYES
ASSOCIATION TOURNEFOU**

Cette résidence est destinée à un artiste sculpteur qui devra proposer une œuvre contemporaine en s'inspirant du cadre environnemental d'Essoyes, du département, et de la famille d'artistes Renoir, particulièrement avec Pierre-Auguste, le peintre, dont son fils Jean, le cinéaste, écrira à son propos : " La grande frontière était pour lui entre ceux qui perçoivent et ceux qui raisonnent ".

Les oeuvres sculptées de l'artiste en résidence à l'Association Tournefou seront exposées au Centre Culturel Renoir à la fin de sa résidence, pendant tout l'été 2020, en résonance à l'exposition Renoir programmée en même temps sur la commune d'Essoyes. L'artiste aura également la possibilité de séjourner à la conciergerie du château d'Essoyes lors de ses déplacements sur le site.

Les techniques et les matériaux requis dans le cadre de cette résidence seront la sculpture sur terre et/ou sur bois.

La résidence est portée par la municipalité d'Essoyes, le Centre Culturel Renoir et l'association Tournefou à Pâlis dans l'Aube, centre artistique et culturel et lieu de résidence privilégié.

L'objectif pour l'artiste en résidence sera de conduire un travail de création et d'y associer le public par le biais des actions suivantes :

- une médiation avec le public sur la commune d'Essoyes
- une médiation avec le public à l'Association Tournefou
- une exposition de son travail, en fin de résidence au Centre Culturel d'Essoyes

La durée de résidence est fixée du 15 avril au 15 juin 2020, elle fera l'objet d'un contrat entre la municipalité d'Essoyes, l'association Tournefou et l'artiste.

La résidence s'adresse aux artistes professionnels comme aux artistes émergents travaillant dans le domaine de la sculpture sur terre et/ou bois. Le candidat doit être motivé et faire preuve d'une sensibilité à la transmission et à la pédagogie. Il doit maîtriser la langue française.

CONDITIONS

- Hébergement en pension complète à l'association Tournefou (valeur 2500 euros + 500 euros administration du projet et suivi), avec atelier de création de 35m² et studio indépendant, ou chambre individuelle, avec kitchenette à partager avec un résident.

<https://www.association-tournefou.com/photos-residence-dartistes/>

- Bourse de résidence d'un montant TTC de 2000 € (incluant la cession de droits d'exposition/monstration dans le cadre de l'exposition de ses oeuvres au Centre Culturel Renoir et les 2 médiations, ces 3 actions feront l'objet d'un contrat spécifique).
- Frais de matériel pris en charge à hauteur de 500 €

Si l'artiste n'est pas véhiculé, possibilité d'organiser ses déplacements entre la résidence et la commune d'Essoyes. Frais pris en charge à hauteur de 500 euros. Les autres frais de transport sont à la charge de l'artiste.

DOSSIER DE CANDIDATURE

La sélection du lauréat par le comité se fera sur les propositions de projet présentées par les candidats.

Pièces à fournir :

- Une présentation argumentée du projet que l'artiste souhaite développer
- Un curriculum vitae
- Un dossier présentant le travail déjà mené, en mettant l'accent sur les travaux récents.

Le dossier est à faire parvenir en un seul fichier PDF (n'excédant pas les 10 Mo) par mail à l'adresse suivante :

residencetournefouessoyses@gmail.com

Date limite d'envoi des dossiers le 25 novembre 2019

Réponse accord le 02 décembre 2019

Association Tournefou - 4, rue du Tournefou - 10190 Aix-Villemaur-Pâlis

<https://www.association-tournefou.com/#>



En partenariat avec *Les Pépinières Européennes de Création.*

pepinieres.eu

**pépinières
européennes**
de création

ANNEXES

ASSOCIATION TOURNEFOU

RÉSIDENCE D'ARTISTES

CHARTRE

Dédié particulièrement aux domaines de la recherche et de la création, initiateur d'une nouvelle forme de développement artistique et culturel, l'association Tournefou a vocation à être un foyer de confiance pour les artistes venant expérimenter une présence artistique en territoire rural.

Lieu pluridisciplinaire de productions et d'expositions, l'association Tournefou associe les créateurs avec la population, l'environnement, les lieux d'art et de culture et les partenaires de son programme.

Chaque résidence est singulière, elle se définit à l'écoute de deux priorités :

- le projet de l'artiste afin qu'il puisse réaliser dans les meilleures conditions possibles son travail
- la transmission de son art par des actions de formation, de médiation en proximité avec les publics.

« L'artiste n'essuie pas les questions au torchon des réponses, il nettoie notre appréhension avec un chiffon de confiance, enlève la buée, dégage un fragment de vision, une tension vers l'infini » Philippe Brame.

Une attention particulière sera portée aux candidatures qui considèrent l'art comme fondement de notre devenir commun, proposant une œuvre résolument clairvoyante et poétique.

«Tous ceux qui aujourd'hui luttent pour la liberté, combattent en dernier lieu pour la beauté » Albert Camus.

MODALITES PRATIQUES

L'association Tournefou est un lieu habité et animé par une équipe permanente d'artistes et d'animateurs, lieu de diffusion et de formation artistique, c'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges. Conformément à notre charte, espaces et temps sont conçus pour vous offrir les meilleures conditions pour un travail de création tout en ménageant d'autres temps à la découverte et à la transmission, se traduisant en trois critères d'engagement : silence, relation, confiance.

Situation

L'association Tournefou se trouve dans le village de Pâlis (600 habitants), commune d'Aix-Villemaur- Pâlis, département de l'Aube, région Grand Est.

Cet environnement harmonieux et silencieux est à 30 mn de Troyes et de Nogent-sur-Seine, à 1h30 de Paris ou de Reims. Le village dispose d'une boulangerie-pâtisserie et d'une boîte postale. Les « facilités bancaires » les plus proches sont à Aix-en-Othe (à 7 km) de même que pharmacie et autres commerces de proximité, ainsi que les supermarchés. Aix-en-Othe propose également le mercredi et le samedi un marché traditionnel.

Transport

Le village de Pâlis est situé dans la campagne, les transports y sont peu nombreux. Vous pouvez vous rendre à Nogent-sur-Seine ou à Troyes :

- en co-voiturage : suivant les déplacements des animateurs de l'association Tournefou et en prévenant à l'avance ;
- en louant ou en ayant votre propre véhicule ;
- à la demande, pour vous rendre au musée Camille Claudel dans le cadre de la résidence (frais de déplacement à la charge de l'artiste) ;

Pour Aix-en-Othe vous pouvez vous y rendre en vélo (mise à disposition sur place).

Matériel

Il vous est recommandé de venir avec tout ce qui est nécessaire à votre travail de création, ou de bien prévoir les délais nécessaires à la livraison de votre commande (jusqu'à trois semaines).

Les Ateliers

Située dans le prolongement d'une ancienne ferme champenoise du 18^{ème} siècle, la ruelle des artistes comprend 4 ateliers individuels distribués par une large galerie ouvrant sur un parc arboré (voir détails dans la rubrique résidence sur le site de l'association).

Chaque atelier dispose d'une prise internet et l'utilisation de l'internet est disponible gratuitement pour les artistes en résidence.

L'hébergement

- Soit dans un studio indépendant avec salle de bain et kitchenette,
- Soit dans une chambre individuelle avec salle de bain privative. Une kitchenette avec salle de séjour équipée d'une cheminée sont à partager avec un autre résident.

Tous les artistes ont la responsabilité de garder leur chambre et les pièces communes propres. Draps ou serviettes de bains seront fournis selon vos besoins

Une machine à laver est à votre disposition pour vos vêtements et vos serviettes de bain.

Tout au long du séjour chacun veillera à la propreté et à l'harmonie des lieux.

Les invités

Le résident peut accueillir des visiteurs pendant son séjour, une participation aux repas de 12€ leur sera demandée et une participation de 25 € par jour s'ils souhaitent être hébergés.

Les résidents doivent prévenir avant toute visite.

Les repas

Le petit-déjeuner et le déjeuner sont en self-service et préparés pour vous.

Le dîner, pris en commun, est préparé pour vous du lundi au vendredi. L'horaire à respecter, selon les saisons (entre 19h30 et 20h30) vous sera communiqué sur place pour la période de votre résidence. Si vous suivez un régime spécial, merci de nous l'indiquer dès votre arrivée.

Les week-ends

Les week-ends sont des temps privilégiés de gratuité, de découverte, d'échanges, de rencontres. Les résidents pourront aussi participer aux diverses activités artistiques et culturelles proposés par l'association. Les repas du soir devront être préparés par les artistes en se servant de la nourriture mise à disposition dans la cuisine

Respect des autres résidents et des lieux

C'est l'attention de chacun à chaque résident, à chaque habitant du domaine, aux biens matériels confiés, qui est la garantie d'un séjour de qualité, fécond. N'hésitez pas à nous faire part du moindre problème rencontré.

De même, dans ce souci de qualité de présence et d'attention à l'environnement, veillez à économiser de l'énergie : éteignez les lumières et fermez les portes derrière vous, et n'oubliez pas de bien fermer les robinets.

Exigences techniques

Un certain niveau d'autonomie et d'autosuffisance est attendu, mais surtout, n'hésitez pas à solliciter notre aide pour tout imprévu, nous y répondrons dans la mesure de nos possibilités. Durant tout votre séjour, il y aura constamment quelqu'un de l'association présent sur le domaine, n'hésitez pas à l'appeler si nécessaire.

